

Mardi 22 septembre 2015
dès 10h15 Université de Lausanne
Bâtiment Amphipôle, Salle A

| le savoir vivant |

Faculté de droit, des sciences criminelles
et d'administration publique

L'annulation des dettes de la Mésopotamie à nos jours



Unil
UNIL | Université de Lausanne
Faculté de droit,
des sciences criminelles
et d'administration publique

invitation

La Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique a le plaisir de vous inviter à la conférence donnée par le

Professeur **Dominique Charpin** du Collège de France

« L'annulation des dettes, de la Mésopotamie à nos jours »

Nous serions heureux de pouvoir vous compter parmi nos invités et de vous faire partager cet événement exceptionnel qui s'inscrit dans le contexte de l'accord entre le Collège de France, l'UNIL et l'EPFL.

L'entrée est libre.

Une réponse par mail à : doyen.droit@unil.ch nous obligerait.

Laurent Moreillon, Doyen
Denis Tappy, Professeur ordinaire

Mardi 22 septembre 2015

dès 10h15 Université de Lausanne
Bâtiment Amphipôle, Salle A

